



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 88524

## Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la création d'une filière universitaire de médecine générale. Alors que la réforme de l'assurance maladie dit faire du médecin généraliste le pivot du système de santé, le danger d'une pénurie de ces médecins est réel et ce plus encore en milieu rural : les départs à la retraite des praticiens de la génération du baby boom vont s'accélérer et les étudiants en médecine choisissent de moins en moins cette spécialité (en 2004, 1 000 postes de médecine générale sur les 2 400 proposés au niveau national n'ont pas été pourvus, s'ajoutant aux 600 postes déjà restés vacants l'année précédente). La création d'une filière universitaire de médecine générale permettrait certainement de revaloriser le choix de cette spécialité en lui donnant une visibilité et des débouchés supplémentaires. Elle permettrait aussi de mieux adapter l'enseignement de cette spécialité aux spécificités de la médecine générale en en faisant une filière ambulatoire, et non hospitalière, pour être proche des modalités d'exercice de la médecine générale. Il conviendrait aussi de développer le nombre de semestres effectivement consacrés à l'enseignement de la médecine générale ; sur les neuf années d'études de médecine dont trois années (six semestres) de spécialité, seulement un semestre est actuellement effectivement consacré à l'enseignement de la médecine générale. Enfin, il apparaît nécessaire de développer les stages en cabinet ; en 1997, la loi a instauré un stage de médecine générale en deuxième cycle, mais le décret d'application nécessaire n'est toujours pas publié. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter en l'espèce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88524

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 mars 2006, page 2712